

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY-GREZ

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT : LA MAYENNE

Nombre de membres en exercice : 39  
Nombre de membres présents : 31  
Nombre de votants : 33  
Date de convocation : 12/12/2019

**OBJET :**

**Approbation de la  
modification n°4  
du PLU de Bazougers**

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf le dix-sept décembre à 18h00, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle : « Amphi » au Pôle intercommunal des services de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, sous la Présidence de Monsieur BOIZARD Bernard, Président.

**Étaient présents :**

Messieurs : Langlois Gustave - Ferran David - Gangnat Pascal - Chauveau Jacky - Avallart Pierre - Landelle Jean-Luc - Boulay Didier - Ollier Yann - Legeay Franck - Lambert Paul - Bellay Jean-Louis - Catillon Didier - Gendron Didier - Poulain Jean-Marc - Bordier Pierre - Boulay Christian - Brault Jacques - Foucault Roland - Chauvin Christophe - Boisseau André - Abafour Michel - Bréhin Jean-Claude - Cottureau Michel - Lefloch Michel - Sabin Jacques - Mesdames : Rapin Yveline - Mahieu Céline - Gautier Huguette - Taunais Maryse - Sylvie Bruneau -

**Étaient absents excusés :**

Messieurs : Landelle Jérôme donne pouvoir à Yveline Rapin - Lavoué Christian - Foucher Stéphane - Buchot André - Mesdames : Lejeune Julie - Elisabeth Jardin donne pouvoir à Sylvie Bruneau - Ricordeau-Maillet Martine - Helbert Marie-Claude - Frétygné Cécile.

Préambule :

- Vu le code de l'environnement et notamment les articles L. 123-1 et suivants, R. 123-2 et suivants ;
- Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L.153-41 ;
- Vu la délibération du conseil municipal de Bazougers du 20/05/05 approuvant le plan local d'urbanisme,
- Vu l'arrêté préfectoral du 21/12/2015 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez afin de lui octroyer la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale,
- Vu la délibération du conseil communautaire du 29/01/19 prescrivant la modification n°4 du PLU de Bazougers,
- Vu l'arrêté du Conseil Communautaire du Pays de Meslay Grez en date du 29/01/19 soumettant le projet de PLU à enquête publique,
- Vu le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur,

Considérant l'avis favorable du conseil municipal de Bazougers en date du 16/12/2019,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité ;**

- **Approuve la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Bazougers.**
- **Dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage à la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez et en Mairie de Bazougers durant un mois. Mention de cet affichage sera inséré en annonce légale dans le journal Ouest France et Le Courrier de la Mayenne.**
- **Dit que la délibération accompagnée du dossier de modification du PLU sera transmise à Monsieur le préfet de la Mayenne.**
- **Dit que le dossier approuvé sera tenu à la disposition du public à la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez, à la mairie de Bazougers et à la Préfecture de la Mayenne, aux jours et heures habituels d'ouverture.**
- **Dit que la délibération sera exécutoire :**
  - o **Dès la réception par Monsieur le préfet de la Mayenne.**
  - o **Après l'accomplissement des mesures de publicité.**
- **Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an dits,  
Pour extrait certifié Conforme  
Le Président, Bernard Boizard*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-245300223-20191217-1-6CC17122019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2019